

4- : Les questions concernant la connaissance du fonctionnement de la langue : grammaire, vocabulaire et orthographe.

4.1 : Méthodologie de ces épreuves

* Rappel méthodologique

Cette partie de l'épreuve porte toujours sur un ou plusieurs des documents du dossier. Elle se présente en général sous la forme de questions, (une ou deux).

Il s'agit presque toujours de relever des occurrences d'un fait relatif au fonctionnement de la langue (morphologie, syntaxe, conjugaison, orthographe, ou vocabulaire), que l'on demande de classer selon des critères qui peuvent être fournis ou à définir par le candidat.

On peut demander ensuite de présenter la question de cours correspondante. Par exemple, demander de relever les substituts du nom d'un personnage, tels qu'ils apparaissent dans l'un des textes du dossier, de les classer en fonction de leur rôle, puis de présenter rapidement cette classe de mots, en question de cours.

On peut aussi poser ce genre de question sur une production d'élève, demander de relever les substituts utilisés et de commenter la production de ce point de vue : ce qui paraît réussi, et ce qui aurait besoin d'être retravaillé, et pourquoi, du point de vue des connaissances relatives au fonctionnement de la langue.

* Principal problème aujourd'hui : quelle terminologie utiliser, et comment justifier le choix effectué ?

Petit rappel du chapitre « ORL » du cours, auquel il est vivement conseillé de se reporter. Ce qu'on appelle « problème de terminologie » est avant tout un problème de stratégie et de choix des critères à utiliser : doit-on interroger le sens des phrases (*qui fait l'action, où se passe-t-elle ?* etc.) ou doit-on observer leur fonctionnement ?

Les deux tableaux ci-joints regroupent les questions qui se posent réellement, en rappelant bien les différences entre le travail de lecture qui cherche à construire du sens, et celui de grammaire (ORL) qui cherche à établir comment les mots et les phrases permettent de construire ce sens.

La lecture

Lire, c'est construire le sens du texte d'un écrit, c'est-à-dire avoir compris les diverses données qui constituent un événement, relaté dans le texte de l'écrit en question.

Or, ces données présentent en général :

- une ou plusieurs **actions**
- effectuées par un plusieurs **agents**
- sur divers **objets**
- dans des **circonstances** données, de lieu, de temps, etc.

Ces événements sont parfois soumis à des **conditions**.

Ils sont parfois présentés comme la **cause** d'autres événements, qui sont alors présentés comme leurs **conséquences**.

Toutes ces notions sont manipulées en situation de **lecture**, et n'ont rien à voir avec la grammaire.

Ce que les programmes 2002 appelaient : l' Observation
Réfléchie de la Langue :
= une grammaire qui rend compte du fonctionnement de la langue

Elle a pour but d'étudier comment la langue fonctionne =,
**comment l'organisation des mots et des phrases du texte d'un
écrit permet de produire le sens que la lecture a construit.**

Il s'agit donc de repérer quels indices
(= quelles marques ou quel type de fonctionnement)
permettent d'identifier les mots, les relations qu'ils
entretiennent entre eux, leur place et leur rôle dans les
phrases, ainsi que les relations qui unissent les phrases du
texte.

Le sens construit en lecture n'a pas à être interrogé.

(par des questions par exemple : *qui fait l'action ?*
ou encore : *où l'action se passe-t-elle ?*)

Le sens sert de réfèrent, grâce auquel on peut apprécier,
comme pertinent ou non, le résultat des manipulations
(déplacement, suppression, transformation), effectuées sur le
texte, pour les repérages évoqués.

Ces différences entraînent naturellement des notions différentes et donc une terminologie différente.

Or, les habitudes grammaticales confondent lecture et grammaire : en interrogeant le sens, elles trouvent ... le sens et pas du tout le fonctionnement. C'est un peu comme si on étudiait les passagers d'une voiture pour savoir comment elle fonctionne !

Malheureusement, — et pour des raisons, qui n'ont rien à voir avec la grammaire — ce qui est dit ici est refusé, au mépris du bon sens, en diverses instances supérieures. Aussi, comme l'objectif est d'être reçu au concours, faut-il savoir composer, mais sans renier ses convictions. Il ne s'agit pas de « choisir », mais d'organiser de façon dialectique les contradictoires.

C'est pourquoi, nous pensons qu'il est indispensable que les candidats connaissent parfaitement ces deux conceptions, et sachent répondre sous les deux formes aux questions du CRPE.

Le tableau qui suit donne les deux terminologies à connaître et à utiliser si besoin est.

Les deux terminologies à utiliser en classe et surtout au concours, en ayant bien compris à quoi elles correspondent

<p><i>Dans la terminologie « classique », on trouve :</i></p>	<p><i>Dans la terminologie utilisée par les linguistes et que propose E.CHARMEUX dans son ouvrage de référence « Langue française mode d'emploi »— et conforme aux nouveaux programmes, on trouve :</i></p>
<p>* Des termes qui désignent diverses sortes de compléments : d'objet, circonstanciel, d'attribution, direct, indirect etc. * Inconvénients : ces termes ont souvent d'autres significations dans le langage courant —> ils sont ambigus pour les élèves. De plus, ils n'éclairent pas le fonctionnement de ces compléments</p>	<p>Des termes qui renvoient au fonctionnement des groupes dans la phrase : complément de verbe avec ou sans préposition, compléments de phrase, compléments de nom etc.</p>
<p>* Les différents noms des compléments circonstanciels : but, lieu, manière etc. C'est une distinction sémantique subtile qui renvoie à la compréhension, donc à la lecture. Elle n'a rien à voir avec l'observation réfléchie de la langue, c'est-à-dire l'étude de son fonctionnement. De plus, elle empêche d'observer ce fonctionnement. <i>La grammaire « Le bon usage » de Maurice Grévisse, propose une liste de plus de vingt sortes de compléments circonstanciels, traduisant la manière, le but, la matière, voire le prix ou le poids, sans oublier les compléments d'attribution, compléments seconds et autres subtilités sans rapport avec la grammaire !</i></p>	<p>Une différence bien éclairée entre complément « circonstanciel » et « complément de phrase », qui n'est pas seulement une différence d'appellation. Ce que l'on appelle traditionnellement « complément circonstanciel » peut être en effet : * complément du verbe : Pierre part <u>pour Toulouse</u> (le groupe ne peut pas être déplacé dans la phrase et est dépendant du verbe) * complément de phrase : Il fait chaud <u>à Toulouse</u>. (le groupe peut occuper d'autres places dans la phrase et ne dépend en rien du verbe) La terminologie « complément du verbe / complément de phrase » est plus cohérente et plus parlante car elle fait vraiment apparaître le fonctionnement des groupes dans la phrase. Elle est aussi beaucoup plus claire pour les élèves.</p>

**Voici un exemple de ce type de situation embarrassante au concours et comment y répondre.
(CRPE Lyon 2006)**

1. Dans les phrases suivantes tirées du document A, identifiez les compléments de verbe et précisez leur nature :

P1 : *le renard chasse la nuit*

P2 : *nous avons observé les étoiles la nuit*

P3 : *les voyageurs descendent leurs bagages à l'arrivée*

Le problème majeur pour cette question de grammaire est évidemment que selon les critères utilisés, (choix qui, comme on vient de le voir, entraîne des différences de terminologie et de

réponses importantes), certains groupes peuvent être ou non considérés comme complément de verbe.

En effet, si l'on utilise des critères sémantiques, les compléments qu'ils soient « d'objet » ou « circonstanciels », sont toujours considérés comme des compléments du verbe. Or, c'est là que les conclusions divergent.

Si, au lieu d'interroger le sens de P1, par exemple, (ce qui est une comportement de lecture et non d'étude du fonctionnement de la langue), on observe le fonctionnement des mots qui composent ces phrases, on découvre qu'un complément comme « la nuit » ne complète nullement le verbe, lequel est employé ici intransitivement et ne peut avoir de complément.

En fait, ce GN fonctionne comme un constituant immédiat de la phrase, au même titre que le GN sujet, ou le verbe, ce que prouve le fait qu'il puisse se déplacer dans la phrase sans en changer le sens.

Il est donc délicat de répondre à la question, telle qu'elle est posée ici : force est de recourir aux deux formes d'analyse et aux deux terminologies pour en traduire les résultats.

Le renard chasse la nuit.

la nuit :

Selon les critères sémantiques ce serait un « complément circonstanciel de temps du verbe *chasse* ».

Mais, si on observe le fonctionnement grammatical, à l'aide d'une manipulation par la reprise du groupe concerné en phrase de forme emphatique (avec *c'est... que*) : *le renard chasse, et c'est la nuit que cela se passe*, on constate qu'il s'agit d'un complément de phrase. Son fonctionnement ne dépend point du verbe, mais se situe au niveau de toute la phrase.

Nous avons observé les étoiles la nuit.

les étoiles : Il est impossible de déplacer ce groupe dans la phrase et si on le supprime la phrase perd son sens. Ce GN est donc dépendant du verbe *observer*. On peut donc dire qu'il s'agit d'un complément du verbe sans préposition –

Le verbe *observer* est un verbe transitif direct.

Selon la terminologie habituelle il serait appelé « complément d'objet direct », appellation fort discutable et qui est loin d'être claire pour les élèves : les termes d' « objet » et « direct » sont fort ambigus et présentent des risques majeurs de contresens.

La terminologie proposée par les linguistes est ici infiniment plus pédagogique.

la nuit : la manipulation présentée pour l'exemple précédent prouve qu'il s'agit bien d'un complément de phrase : *Nous avons observé les étoiles, et c'est la nuit que cela s'est passé* ; Selon la terminologie habituelle, qui utilise des critères sémantiques, on dirait que c'est un « complément circonstanciel de temps du verbe *observer* »

Les voyageurs descendent leurs bagages à l'arrivée.

leurs bagages : complément de verbe sans préposition : le verbe *descendre* est utilisé ici dans son fonctionnement transitif direct.

Le terme habituel pour désigner sa fonction, et avec les réserves soulignées plus haut, est « Complément d'objet direct du verbe *descendent* »

à l'arrivée : complément de phrase, rattaché à celle-ci par la préposition « à », ce que fait apparaître la manipulation évoquée plus haut : *Ils descendent leurs bagages et c'est à l'arrivée que cela se passe*.